



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENTS

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité quant à la mise en vigueur des règlements suivants :

Règlement numéro 015 « Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de L'Épiphanie »

Adoption par le conseil municipal : 16 janvier 2019

Règlement numéro 016 « Programme de subvention sur l'économie d'eau potable »

Adoption par le conseil municipal : 16 janvier 2019

Règlement numéro 017 « Programme de subvention pour les couches lavables »

Adoption par le conseil municipal : 16 janvier 2019

Règlement numéro 018 « Programme de subvention sur l'achat de composteurs »

Adoption par le conseil municipal : 16 janvier 2019

Règlement numéro 019 « Programme de subvention sur l'achat de bornes de recharge électriques »

Adoption par le conseil municipal : 16 janvier 2019

Lesdits règlements sont présentement déposés au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et ils entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 21 janvier 2019

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE